

Recommandations

La complexité croissante des questions d'emploi implique que l'objectif de travail décent et productif ne peut plus être réalisé, comme par le passé, uniquement à travers une série de programmes d'emploi. Une réponse efficace au défi de l'emploi doit comprendre des mesures plus globales agissant à la fois sur l'offre, la demande et le fonctionnement du marché du travail.

1-Repenser le modèle de développement économique

La Tunisie doit se doter d'un modèle de croissance durable et inclusif de nature à générer des emplois en plus grande quantité et qualité, tout en garantissant l'intégration sociale et une répartition plus équitable des richesses.

Le secteur privé doit être au cœur de ce recentrage car le secteur public ne peut plus, comme par le passé, jouer un rôle majeur dans l'absorption des jeunes diplômés.

2- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies pour l'emploi intégrées et veiller à la cohérence de l'ensemble des politiques publiques

Dans leur conception, les stratégies nationales pour l'emploi doivent relever d'une **démarche multidimensionnelle** qui intègre les approches en termes de **genre, d'emploi décent, de lutte contre l'informalité et la précarité** ainsi que **d'employabilité**.

Pour assurer la réussite de ces stratégies, il sera également nécessaire de **veiller à la cohérence de l'ensemble des politiques économiques, de l'emploi, de l'éducation, de la formation et de la sécurité sociale**.

3- Renforcer le secteur de la formation professionnelle

Il faut **doter le secteur de la formation professionnelle des moyens et de l'organisation nécessaires**, pour mettre en œuvre avec réussite la nouvelle réforme du dispositif national qui lui confère un rôle central dans la préparation des jeunes au monde du travail. Ces moyens devront en particulier être canalisés vers (1) la création de l'instance nationale de développement des ressources humaines, (2) la mise en place d'un dispositif

national d'information et d'orientation professionnelle des individus et des familles, (3) la conception et la mise en place d'un modèle de pilotage du dispositif où la représentativité égale des parties est garantie et (4) la conception et la mise en œuvre d'un modèle pérenne de financement de la formation professionnelle dans lequel le principe de l'apprentissage est garanti.

4- Améliorer l'efficacité des services d'intermédiation sur le marché du travail ainsi que celle des mécanismes de coordination des interventions publiques

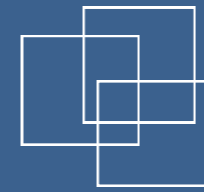
Force est de constater que, malgré l'indéniable investissement des pouvoirs publics en faveur de l'emploi, notamment pour les jeunes, la performance des dispositifs en œuvre pourrait être améliorée. Pour ce faire, il apparaît nécessaire, (1) d'évaluer de façon systématique et approfondie les **programmes et dispositifs existants** afin d'identifier les leviers qui permettraient d'en maximiser l'impact, (2) de **rééquilibrer l'offre**

de services aux jeunes demandeurs d'emploi au profit des non-diplômés et des jeunes originaires des régions les plus touchées par le chômage et l'adapter aux réalités locales, (3) de **renforcer les capacités de conseil et d'orientation** en emploi de l'ANETI, notamment au plan régional et (4) d'**inculquer aux jeunes une meilleure connaissance de leur droits**.

5- Ancrer la culture entrepreneuriale dès le plus jeune âge

L'éducation et la formation professionnelle ont un rôle moteur à jouer dans le **développement de l'esprit entrepreneurial** et dans la valorisation des carrières offertes aux entrepreneurs et aux travailleurs indépendants. Les bonnes pratiques internationales dans le domaine,

telles que la « Cité entrepreneuriale » destinée aux élèves du primaire ou la gestion d'entreprises fictives pour les élèves plus âgés, constituent autant de méthodes exemplaires pour ancrer chez les jeunes la culture entrepreneuriale.



BREF APERÇU DU MARCHÉ DU TRAVAIL TUNISIEN¹



Novembre 2014

En Tunisie, l'acuité du problème de l'emploi, notamment dans les régions périphériques et particulièrement chez les jeunes, a été révélée au grand jour par le soulèvement populaire initié en décembre 2010, dont il fut l'un des catalyseurs. Le pays fait face à un fort chômage des femmes et surtout des jeunes, en particulier au sein des diplômés de l'Enseignement Supérieur, que les dispositifs des politiques actives du marché de l'emploi ne parviennent pas à juguler. Etant donné que le chômage et le sous-emploi persistants des jeunes et des femmes comportent des coûts économiques et sociaux élevés et menacent le tissu sociétal, la présente note identifie les principaux défis auxquels la Tunisie est confrontée en la matière et propose une série de recommandations pour y répondre.

Eclairage sur le marché du travail tunisien

La population active tunisienne est jeune, de plus en plus instruite et majoritairement masculine

La population active tunisienne comptait près de 4 millions d'individus fin 2013 correspondant à 47,5% de la population en âge d'activité (15 ans et plus). **Plus du tiers de cette population active avait moins de 29 ans.**²

En plus d'être jeune, la population active tunisienne est instruite. Plus d'un actif sur 2 a au moins un niveau d'éducation secondaire et 1 sur 5 un niveau d'instruction supérieur.

Fin 2013, **84,7% de ces actifs occupaient un emploi**, principalement dans le secteur des services qui en absorbait plus de la moitié.

Les femmes restent sous-représentées dans la population active: Alors qu'elles constituent plus de la moitié de la population en âge d'activité, seul 1 actif occupé sur 4 est une femme.

Les jeunes instruits et les femmes, notamment dans les régions périphériques, sont les plus exposés au chômage

Malgré de bonnes performances macroéconomiques générales et une croissance positive au cours des années passées, l'économie tunisienne n'est pas parvenue à créer suffisamment d'emplois décents durables et productifs, notamment dans les régions, et spécifiquement pour les jeunes et les femmes.

Fin 2013, **le chômage touchait ainsi en moyenne 15,3% des actifs.**

Dans le détail, le chômage apparaît discriminant. **Il frappe principalement les femmes et les jeunes**, notamment les diplômés et spécifiquement ceux issus des régions désertées du pays.

Avec un taux de chômage de 21,9%, les femmes sont ainsi bien plus exposées au chômage que les hommes, pour qui ce taux s'établit à 12,8%.

Quelques définitions

La **population totale** comprend 2 catégories mutuellement exclusives de la population: la population économique active ou **population active** et la population économiquement inactive ou **population inactive**.

La population active regroupe la **population active occupée** et les **chômeurs**.

Le **taux de chômage** mesure la part des chômeurs dans la population active totale.

La présente note s'inscrit dans le cadre du programme du BIT « **Promouvoir l'emploi productif et le travail décent des jeunes en Tunisie** », financé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et Développement (AECID) 2011-2015.



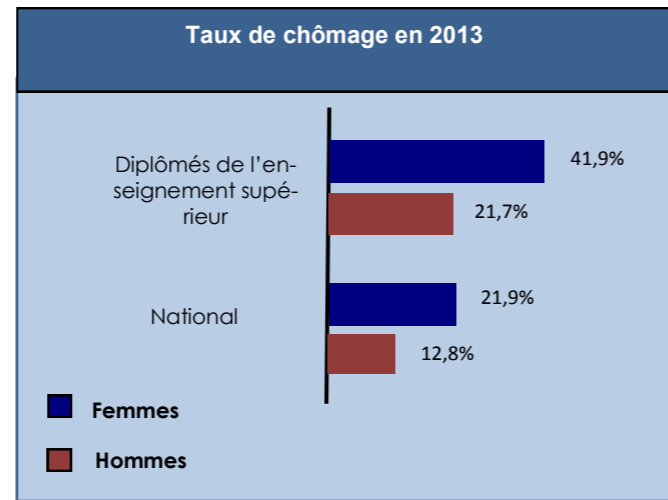
¹ Cette note a été élaborée sur la base du document *Composante Nationale du projet Régional BIT: Promotion de l'emploi décent des jeunes: Tunisie, Algérie, Mauritanie et Maroc* et du rapport: *Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie*.

² Bureau International du Travail (BIT) et Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), *Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie*, Genève, 2014.

Quant aux jeunes, **2 chômeurs sur 3** avaient moins de 29 ans à fin 2013 et sur la période 2007-2012, **le taux de chômage des 15-29 ans était 2 fois plus élevé que la moyenne nationale**: 29,8 % en moyenne contre 14,5% au plan national.

Par ailleurs, **les diplômés ne protègent pas du chômage**, comme en atteste le fait qu'en 2013, plus d'1 chômeur sur 3 est un diplômé de l'enseignement supérieur.

Enfin, le chômage est caractérisé par de fortes disparités régionales. Dans une majorité de gouvernorats du sud du pays notamment, le taux de chômage des diplômés de l'Enseignement Supérieur dépasse 50% contre une moyenne nationale de 31,9%. Ces écarts sont symptomatiques des inégalités territoriales de développement qui caractérisent le pays.



Source: Institut National de la Statistique (INS)

Les politiques actives du marché du travail ciblent particulièrement les jeunes

L'emploi constitue un défi majeur pour la Tunisie comme en témoignent les différents programmes actifs pour promouvoir l'emploi et réduire le chômage mis en œuvre depuis l'indépendance. Depuis 1981 et la création du Fonds d'Emploi des Jeunes, les jeunes, notamment les jeunes diplômés primo-accédant au marché du travail, sont particulièrement visés par les Programmes Actifs d'Emploi. Néanmoins, il n'existe pas, à proprement parler, de politique spécifique pour l'emploi des jeunes en Tunisie.

C'est le **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle** qui est en charge de la conception et de la mise en œuvre des politiques actives de l'emploi. Celles-ci se déploient sur quatre axes principaux: améliorer l'employabilité, faciliter l'insertion professionnelle, porter assistance à l'insertion et à la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi et promouvoir l'emploi indépendant.

Trois **acteurs** publics jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette politique :

- **L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)** : Elle joue un rôle d'intermédiation sur le marché du travail, met en œuvre les programmes publics de promotion de l'emploi, apporte un appui non financier à la création de micro entreprises et au travail indépendant et prodigue des conseils en emploi et orientation professionnelle.
- **L'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP)** : Elle conçoit et dispense des contenus de Formation Professionnelle pour jeunes et adultes, évalue les activités de formation et gère les Centres de Formation dont elle a la charge.

- **L'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ)** : Il développe et gère le système d'information sur le marché de l'emploi, produit et diffuse des analyses sur l'emploi et les qualifications.

La dernière réforme des Programmes Actifs d'Emploi du 16 octobre 2012 a prévu 4 nouveaux programmes pour promouvoir l'emploi:

- **Le chèque d'amélioration de l'employabilité**: Il permet aux demandeurs d'emploi d'acquérir des qualifications et des aptitudes pratiques à travers leur participation à des actions d'accompagnement, de formation complémentaire et d'adaptation professionnelle.
- **Le chèque d'appui à l'emploi** : Il a pour objet d'inciter les entreprises privées à recruter des primo-demandeurs d'emploi par une prise en charge partielle des salaires ou des cotisations sociales.
- **Le programme d'appui aux promoteurs des petites entreprises** : Il prévoit l'accompagnement des promoteurs, de l'identification de l'idée de projet jusqu'à sa mise en œuvre, y compris par une aide au financement.
- **Le programme de partenariat avec les régions pour la promotion de l'emploi** : ce programme qui associe dans sa conception, son élaboration et son exécution différentes composantes de la société civile, a pour objet d'appuyer des initiatives régionales ou locales favorables à l'emploi.

Défis du marché du travail

Un contexte et des structures économiques faiblement créateurs d'emplois et propices à la précarité

Malgré un taux de croissance annuel moyen d'environ 4% au cours des 20 dernières années³, **l'économie tunisienne ne crée pas suffisamment d'emplois**, notamment qualifiés, pour absorber les nouveaux flux d'actifs entrant chaque année sur le marché de l'emploi.

Cette incapacité structurelle de l'économie tunisienne à satisfaire les demandes d'emplois additionnelles, associée aux chocs subis ces dernières années (crise mondiale et

bouleversements politiques), s'est traduite par une **aggravation du chômage, subie d'abord par les jeunes actifs et les primo-arrivants** sur le marché de l'emploi.

Dans ce contexte, et du fait de la méconnaissance de leurs droits, **les jeunes sont particulièrement exposés à la précarité** (recours massif aux Contrats à Durée Déterminée et aux dispositifs temporaires aidés par l'Etat) **et au travail informel**.

Un système éducatif qui peine à répondre aux besoins de l'économie

Alors même que **l'Etat tunisien consacre près de 20% de son budget à l'éducation et à l'Enseignement Supérieur**, les difficultés que rencontrent les jeunes tunisiens, en particulier les diplômés, à s'insérer sur le marché du travail interpellent sur l'adéquation entre les formations offertes et les besoins de l'économie.

Le constat est identique pour le secteur de la formation professionnelle qui peine à attirer les jeunes et dont

l'offre de formation est trop souvent déconnectée des besoins des entreprises.

En outre, **le faible attrait qu'exerce le travail indépendant sur les jeunes tunisiens**, met en cause la capacité du système éducatif à développer leur culture entrepreneuriale.

De plus en plus de chômeurs répondent au chômage par le découragement, l'inactivité ou la migration

La durée du chômage des jeunes tend à augmenter : En 2013, 37,7% des jeunes chômeurs étaient inoccupés depuis plus de 2 ans.

Le découragement qui en résulte **pousse de nombreux jeunes à l'inactivité**, notamment les jeunes femmes qui représentent 83% des inactifs non scolarisés âgés de 15 à 29 ans.

D'autres choisissent d'émigrer, comme l'ont fait de nombreux tunisiens par le passé. Mais, par rapport à leurs prédécesseurs, ils sont plus instruits, mieux formés et plus diplômés.

³ Bureau International du Travail (BIT), *Composante Nationale du projet Régional: Promotion de l'emploi décent des jeunes: Tunisie*; Bureau International du Travail (BIT) et Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ), *Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Tunisie*, Genève, 2014.